Jacques Lachaud
Prêtre de l'Oratoire

Entré - 1701 Sorti

Né à Meymac (Corrèze), le 1646

Mort a, le

Notes bio-bibliographiques

E. Bonnardet
pr. de l'Oratoire

M. M. 611, page 38, N. 116 =

Le Père Jacques Lachaud de Meymac, dioc. Limoges (Corrèze) 53 ans
Il paraît plus âgé qu'il ne dit. Fils de Jean Lachaud, avocat, juge de Meymac
et d'Antoinette Laval. Après sa théologie il avait suivi le barreau 4 ou 5 ans à
Bordeaux. Reçu à Lyon le 15 mars, vêtu le 16 avril 1701.

Le R.P. Général nous l'a envoyé de Paris pour passer 4 mois à l'Institution
pour lesquels il doit payer 100 ## de pension.

Vieux et hardi prédicateur et confesseur, parfaitement ignorant des devoirs de
l'un et de l'autre. On ne peut en conscience l'exposer à ouïr les confessions.
Sans connaissance de l'Écriture Ste, de la théologie, d'aucune science. Plein de
méchants sermons, il en impose d'abord aux ignorants par sa hardiesse et s'applaudit
le premier. Il paraît avoir du talent pour les catéchismes. Il dit qu'il en a pour
l'économie. Prêt à tout. Tout occupé de ses intérêts. Sa vie a été réglée,
édifiante.

On ne l'a reçu qu'à la condition qu'il s'entretiendrait et qu'il paierait au moins
80 ## de pension appliquables selon la volonté du R.P. Général

Il est parti pour Joyeuse le 9 juillet 1701

Le Père Jacques Lachaud

M. M. 607, 4e catalogue, N. 953 =

Jacques Lachaud, du diocèse de Limoges, entré à Lyon en 1701 étant prêtre. Sorti.

M. M. 612, N 2074 de ma copie =

Le Père Jacques Lachaud, de Meymac, diocèse de Limoges, 55 ans
fils de Jean Lachaud, juge de Meymac et d'Antoinette Leval
ayant mal étudié en théologie, dont il ne lui reste aucun principe
reçu le 17 mars, vêtu le 16 avril 1701
paie 100 # pour 4 mois d'Institution, promet son entretien et 80 # pour toujours de pension
Sa vie a été réglée et édifiante; mais vieux et hardi prédicateur, confesseur ignorant les règles, l'Ecriture et les principes. Avec quelques vieux sermons il imposa d'abord
Il peut avoir du talent pour le catéchisme. Sorti.